



La parole en action au SCFP

PAGE 2



Métier : chauffeur de taxi

PAGE 5



PAGE 7



Virage vert dans Ahuntsic-Cartierville

PAGE 8

PRINTEMPS 2016 : APPEL À LA MOBILISATION !

Contre le pacte fiscal municipal

Le gouvernement Couillard s'apprête à déposer un projet de loi dévastateur pour les travailleurs et les travailleuses du Québec. Cette loi aurait pour objectif de déséquilibrer les relations de travail dans le milieu municipal en garantissant aux maires et mairesses de toujours avoir le dernier mot lors des négociations collectives.

Il s'agit d'une véritable bombe à retardement que ce gouvernement avait placé discrètement dans le texte de son « Accord de partenariat 2016–2019 » avec les maires et mairesses. Signé en septembre 2015, cet accord appelé « pacte fiscal municipal » annonce des coupes de 1,3 milliard de dollars dans les transferts aux municipalités en échange d'une mystérieuse réforme du « cadre des relations de travail ». Or, les maires et mairesses qui ont signé ce pacte considèrent que le gouvernement Couillard s'est engagé à leur donner le pouvoir d'imposer les conditions de travail en cas de conflit de travail.



PAGE 3

AIR CANADA ET EMPLOIS EN ENTRETIEN D'AVIONS

La FTQ dépose un recours en Cour supérieure

« Aujourd'hui, nous annonçons que nous engageons une bataille pour la justice et l'emploi dans le secteur névralgique de l'aérospatiale à un moment où nous nous sentons

abandonnés par le gouvernement du Québec », a déclaré en conférence de presse le secrétaire général de la FTQ, Serge Cadieux, le vendredi 11 mars dernier. La

FTQ a déposé un recours en injonction permanente auprès de la Cour supérieure du Québec contre Air Canada au sujet de l'entretien et de la révision de ses avions.

Le recours demande à la Cour supérieure d'émettre une ordonnance afin d'obliger Air Canada à respecter ses obligations prévues par la Loi sur la participation publique au capital d'Air Canada, c'est-à-dire d'effectuer l'entretien et la révision de sa flotte d'avions sur les territoires de l'ancienne Communauté urbaine de Montréal, Winnipeg et Mississauga.



PAGE 4

TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE JUSTE, PROPRE ET DURABLE

La FTQ consulte

L'enjeu des changements climatiques n'est pas seulement qu'environnemental, mais aussi économique, social et politique. Avec l'adoption de l'Accord de Paris lors de la Conférence de l'ONU sur le climat (COP21) en décembre 2015, les États se sont entendus pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) afin de limiter l'augmentation du réchauffement climatique à un niveau acceptable.

PAGE 3

Agir syndicalement en développement local et régional

Du 7 au 12 février dernier, plus de cinquante personnes se sont réunies, à l'invitation de la FTQ et de la Fondation de la formation économique du Fonds de solidarité, pour discuter de l'avenir de l'action syndicale dans le développement et l'habitation des territoires et des régions du Québec.

PAGE 4

TRAVAILLEUSES DOMESTIQUES

Une nouvelle étude

Un nouveau rapport de recherche sur les travailleuses domestiques est maintenant disponible à la FTQ. Entamée en 2012, à la demande de l'Union des employés et employées de service, section locale 800 (UES-800), du service de la condition féminine de la FTQ et de l'Association des aides familiales du Québec (AAFQ), cette étude a été réalisée en collaboration avec le Service aux collectivités et des chercheuses de l'UQAM, dont Stéphanie Bernstein, professeure au département des sciences juridiques.

PAGE 9

INTÉGRATION DES IMMIGRANTS

Le Québec rate sa cible

L'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC) a publié un important rapport de recherche sur les pratiques du gouvernement du Québec en matière de francisation et d'intégration des personnes immigrantes depuis 1991.

PAGE 10



Ligue Nationale d'Improvisation : réservez votre place à prix réduit!

PAGE 4



Tome 2 de la biographie de Fernand Daoust

PAGE 5



Forum social mondial à Montréal

PAGE 10

ESPACE RÉSERVÉ À L'ENVOI POSTAL
ENVOI PUBLICATION CANADIENNE N° 40063488
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à la
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100, Montréal (Québec) H2M 2W3



DANNY HARNOIS

VICTOIRE CHEZ ARCELORMITTAL

Le régime de retraite est maintenu... et bonifié!

L'employeur voulait mettre la hache dans le régime de retraite... ce dernier a plutôt été bonifié. Un nouveau contrat de travail avantageux a été ratifié par les membres des sections locales 6586, 8060 et 8897 du Syndicat des Métallos d'ArcelorMittal à Contrecoeur-Est (usine et bureaux) et à Longueuil.

«L'employeur a dû renoncer à sa volonté d'instaurer un régime de retraite à deux vitesses moins avantageux pour les nouveaux. C'est grâce à la mobilisation sans faille et au solide appui des membres de chacune de nos sections locales à leur comité de négociation», ont fait valoir Steve Galibois, Patrice Lemay et François Lévesque, respectivement présidents des sections locales 6586, 8060 et 8897.

Les trois accréditations s'étaient dotées de mandats de grève à exercer au moment jugé opportun dans une proportion supérieure à 95%. La rente sera finalement haussée de 11% et les salaires augmenteront annuellement en moyenne de 2,5% pendant 6 ans.

«La compagnie a compris que les membres étaient prêts à aller jusqu'au bout et elle n'avait pas les moyens de se lancer dans un conflit. Elle a dû reconnaître l'apport des travailleurs et travailleuses dans les résultats favorables des deux usines», a expliqué le représentant syndical Guy Gaudette. ■

Grève chez Ciment Lafarge pour préserver la retraite

Les 68 travailleurs et travailleuses de l'usine de Ciment Lafarge à Saint-Constant ont déclenché une grève le 6 février dernier pour préserver leur régime de retraite à prestations déterminées. «Le pacte est clair, quand on nous embauche chez Lafarge, on sait que les conditions sont difficiles, car on travaille dans des chaleurs extrêmes. Mais on sait aussi que, après 30 ans de service, on aura une retraite assurée dont on connaît le montant. La compagnie veut briser ce pacte», a dénoncé le président de la section locale 6658 du Syndicat des Métallos, Éric Boulanger.

Cette usine, située aux abords du fleuve, fournit le béton pour la construction du nouveau pont Champlain. Dès le début du conflit, l'employeur a fait preuve d'ingérence en envoyant directement aux domiciles des membres une offre finale et globale. «L'employeur a intérêt à relire attentivement son Code du travail, plus précisément les dispositions sur l'ingérence dans les affaires du syndicat et celles sur les travailleurs de remplacement. Il devrait négocier au lieu de se perdre en intimidation et en avocasseries», a ajouté le coordonnateur des Métallos pour la région de Montréal, Pierre Arseneau. ■



DANIEL MALLETTE

La parole en action au SCFP



La journaliste Stéphanie Gagnon et Renato Carlone, président du Syndicat des chauffeurs d'autobus, opérateurs de métro et employés des services connexes au transport de la STM (SCFP-1983).

Lors de son congrès de 2011 sur le thème *Présents sur toutes les tribunes*, le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) a décidé de prendre un virage plus musclé en matière de communication.

Depuis, le SCFP maximise sa présence sur le Web via son site Internet, Facebook et Twitter. Fiers de l'expérience acquise lors du lockout du *Journal de Québec*, conflit lors duquel le SCFP a innové en matière de communication en créant le journal *MédiaMatinQuébec*, les dirigeants du SCFP ont voulu aller plus loin pour investir de nouveaux secteurs et ainsi mieux rejoindre les membres et la population.

Ils se sont tournés cette fois vers le milieu radiophonique en s'associant à deux chaînes de radio progressistes : CIBL à Montréal et CKIA à Québec. Le SCFP y tient deux émissions de radio : une depuis un an et demi dans la métropole et l'autre depuis bientôt six mois dans la capitale.

À Montréal, l'émission intitulée *D'un côté... mais de l'autre* est animée par la journaliste Stéphanie Gagnon tandis qu'à

Québec, les confrères Denis Bolduc et Serge Morin, respectivement secrétaire général et directeur adjoint du SCFP-Québec, coaniment l'émission *D'un autre angle* en compagnie de Julien Bilodeau, journaliste à la retraite de Radio-Canada.

Pour Denis Bolduc : «Coanimer une émission exige de la préparation. Il faut faire la recherche, trouver les invités, etc. Cependant, c'est très utile pour rejoindre le grand public et discuter d'une multitude de sujets qui préoccupent les syndicats».

Selon Serge Morin, ces émissions, collées sur l'actualité, arrivent à point nommé dans le marché radiophonique de Québec. «La radio de Québec est assez unidimensionnelle et exprime uniquement des positions conservatrices. Il fallait trouver un moyen pour faire passer nos idées auprès de cet auditoire. Nous sommes conscients que notre portée est limitée, mais nous offrons au moins un contenu différent, accessible pour tout le monde.»

Cette initiative permet aussi aux membres et aux conseillers du SCFP de venir s'exprimer sur

des questions qui les concernent, et ainsi prendre de l'expérience en communication radiophonique. Ces émissions sont d'ailleurs ouvertes à tous les syndicats affiliés de la FTQ qui souhaitent venir s'exprimer sur un sujet d'actualité.

La radio, avenir des luttes syndicales ?

Selon Denis Bolduc et Serge Morin, bien que les luttes syndicales passeront toujours d'abord par la négociation et la mobilisation, nous nous devons de nous armer face à des médias qui relaient des messages et des positions de plus en plus antisyndicales. «La communication c'est le nerf de la guerre. Il faut rejoindre l'opinion publique, pas seulement dans une publicité de 30 secondes, mais également dans un espace où toutes sortes d'enjeux progressistes sont abordés sous un angle qui met en évidence la grande utilité des syndicats pour la société en général», de conclure Denis Bolduc et Serge Morin.

Pour suivre les émissions

À Montréal, sur la chaîne CIBL 101,5 FM, le troisième mardi du mois à 14 h (prochaines émissions les 19 avril, 17 mai et 21 juin).

À Québec, sur la chaîne CKIA 88,3 FM, tous les vendredis à 11 h.

Sur Internet :

▼ À Montréal : scfp.qc.ca/les-emissions-du-scfp-a-cibl;

▼ À Québec : www.ckiafm.org/emission/dun-autre-angle. ■

La FTQ-Construction lance une application mobile

La FTQ-Construction devient le premier syndicat de la construction au Canada à offrir une application mobile sur les plateformes iOS et Android.

Tous les travailleurs et travailleuses de la construction peuvent la télécharger gratuitement sur l'App Store et le Google Play.

«Cette application aidera les travailleurs et travailleuses de la construction à mieux comprendre leurs conditions de travail. Il s'agit d'un outil syndical supplémentaire pour aider nos membres à revendiquer l'application complète de leurs conventions collectives», affirme le directeur général de la FTQ-Construction, Yves Ouellet.

Mieux comprendre les conventions collectives

«Les conventions collectives dans l'industrie de la construction tiennent sur 720 pages. Avec les règles pour

les assurances et pour l'utilisation du fonds de formation, cela devient encore plus complexe. Nous voulions offrir un outil pour simplifier ces documents, pour aller à l'essentiel», explique Yves Ouellet.

Le salaire, les vacances, le régime de retraite et le régime d'assurance sont expliqués en fonction du secteur et de l'annexe où la personne travaille. Pour chaque information, la référence dans les documents officiels s'obtient en un clic.

L'application offre la possibilité au travailleur de prendre en note ses heures travaillées, le kilométrage parcouru et les factures de stationnement qu'il peut se faire rembourser par son employeur.



COOP BELVÈDÈRE

Une communication améliorée

La FTQ-Construction utilise aussi la possibilité qu'offre le mobile pour améliorer les communications avec ses membres. Les membres de la FTQ-Construction pourront appeler leur syndicat, leur envoyer des messages textes, des messages vocaux, des photos ou des vidéos. En retour, les membres pourront s'abonner à des nouvelles syndicales en primeur. ■



Journal de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Président

Daniel Boyer

Secrétaire général

Serge Cadieux

565, boul. Crémazie Est
Bureau 12100
Montréal
Québec H2M 2W3

Téléphone

514 383-8000

Télécopie

514 383-8038

ftq@ftq.qc.ca

ftq.qc.ca

Rédactrice en chef

Isabelle Gareau

Collaboration

Marc Thomas (CRFTQMM); Daniel Mallette (CRFTQ Montérégie); Merlin Trottier-Picard (FTQ-Construction); André Laplante (IRÉC); Clairandrée Cauchy, Jocelyn Desjardins (Métallos); Ronald Boisrond (SCFP); Éric Mallette (SÉTUE); Roxane Larouche (TUAC-Québec); Marie-Andrée L'Heureux, Benoit Lapointe (UNIFOR); Serge Beaulieu, Rima Chaaban, Isabelle Coulombe, Josée Daoust, Carole Gingras, Stéphane Hudon, France Laurendeau, Colin L'Ériger, Atim León, Catherine Veillette (FTQ).

Conception graphique

Anne Brissette

Illustrations

Coop Belvédère, Lise Carrières, Cartel.ca, Sophie Casson, Rachel Desjardins, Fonds de solidarité FTQ, Yuriko Hattori, LNI, Marie-Claude Groulx, Catherine Veillette.

Photos

AQCPE, Clément Allard, Normand Blouin, Rima Chaaban, Vincent Constantineau, François Couture, Jocelyn Desjardins, Ferrisson, Guillaume Fournier, Isabelle Gareau, Carole Gingras, Danny Harnois, Pierre Laflamme, Sophie Lapointe, Daniel Mallette, Jacques Nadeau, Marie Céline Rose, SCFP, SÉTUE, Unifor.

Abonnement et changement d'adresse

mondeouvrier@ftq.qc.ca

Tirage

40500 exemplaires

Produit par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Transcontinental.

Imprimé sur du papier fabriqué par les travailleurs et travailleuses de la section locale 174 du syndicat Unifor à Saint-Jérôme.

Expédié par des travailleuses et travailleurs syndiqués chez Transcontinental.

Toute reproduction totale ou partielle des articles est permise, et même encouragée, à condition d'en indiquer la source.

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0700-8783

Consultations ou relations publiques ?

En janvier dernier, la FTQ a déposé un mémoire dans le cadre de l'évaluation environnementale stratégique sur l'ensemble de la filière des hydrocarbures et celle sur Anticosti.

Depuis des années, la FTQ demandait la tenue d'une réflexion globale sur les enjeux relatifs aux hydrocarbures québécois. Or, cette consultation ressemble davantage à un exercice de relations publiques afin de procéder rapidement à l'exploitation des hydrocarbures, et ce, particulièrement pour le gaz et le pétrole de schiste sur l'île d'Anticosti.

Contrairement aux meilleures pratiques, cette évaluation environnementale stratégique ne s'interroge pas sur la pertinence de l'exploitation des hydrocarbures et ne soumet aucun scénario de rechange. Près du tiers des études commandées n'étaient toujours pas disponibles lors des consultations. Les délais déraisonnables, soit trois

semaines pour lire les études, ne permettent pas aux groupes et aux individus de se préparer adéquatement. À la dernière minute, on a modifié la date de dépôt des mémoires pour permettre aux groupes et aux individus de soumettre leur analyse deux semaines après le dépôt de la dernière étude du Plan d'acquisition de connaissances additionnelles (PACA). Avec un tel processus de consultations, le gouvernement bafoue plusieurs des principes à la base du développement durable.

Exploitation des hydrocarbures : plusieurs conditions à respecter

D'après la déclaration de politique sur l'énergie

(30^e Congrès de la FTQ) et les positions des derniers mémoires sur la question, l'exploitation des hydrocarbures en sol québécois doit respecter plusieurs conditions. De manière préliminaire, leur respect semble faire défaut.

1. Le gouvernement ne prévoit pas la création d'une société d'État qui sera maître d'œuvre de cette exploitation. Il privilégie des participations dans le capital-actions d'entreprises privées;
2. Le respect des normes socio-environnementales les plus strictes et l'engagement de la responsabilité financière des entreprises participantes en cas de dommages environnementaux ne semblent pas être garantis. Entre autres, les impacts à long terme de la fracturation hydraulique sont mal évalués.
3. Rien ne garantit que les profits publics soient investis dans la transition vers des énergies propres. On envisagerait même de les utiliser pour réduire la dette;
4. L'acceptabilité sociale de certains projets est loin d'être acquise, notamment en raison du processus déficient de consultations et de l'opposition de plusieurs communautés;
5. L'exploitation des hydrocarbures québécois ne semble pas s'inscrire de manière cohérente avec l'objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre du Québec;
6. La rentabilité des projets, en particulier Anticosti, est loin d'être assurée à long terme.
7. Le document de consultation ne propose pas d'élaborer une stratégie industrielle pour consolider certains secteurs existants et de créer de nouvelles filières contribuant à la diversité des économies régionales et locales. ■



ISABELLE GAREAU

MINIMUM 15\$ Travailler dans la pauvreté : inacceptable !

Au Québec, le salaire minimum actuel de 10,55\$ de l'heure ne permet pas aux familles d'avoir une qualité de vie décente. Preuve en est que de plus en plus de ménages ayant un emploi n'arrivent pas à se sortir du cercle vicieux de la pauvreté et de l'endettement. Le phénomène des travailleurs et travailleuses à temps plein qui ont recours aux banques alimentaires est en constante augmentation, ce qui en dit long sur cette inacceptable réalité.

Une note publiée l'année dernière par l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) pour déterminer quel serait le salaire horaire viable pour que les travailleurs et travailleuses à faible revenu puissent élever adéquatement une famille, tout en se donnant la possibilité d'accéder éventuellement à un meilleur revenu, démontre clairement qu'il y a loin de la coupe aux lèvres.

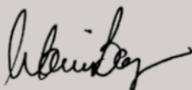
« Dans tous les cas de figure dépeints, le salaire minimum ne permet pas à un ménage, peu importe sa situation, de sortir de la pauvreté. [...] Il est question de survie, rien de plus, ce qui force les familles qui travaillent au salaire minimum à couper sur l'essentiel en raison d'un manque de ressource. »¹

Le mouvement syndical a toujours exercé un rôle de leadership dans la lutte pour une société plus juste et plus égalitaire. Dans un contexte économique où les emplois atypiques et la précarisation prennent une ampleur sans précédent, la FTQ est convaincue qu'il faut passer à l'action.

Lors de notre dernier Conseil général, en février dernier, l'ensemble de nos syndicats affiliés a entériné une résolution à l'effet de lancer une vaste campagne pour l'augmentation du salaire minimum du Québec à 15\$ afin de lutter contre la précarité et les inégalités croissantes.

Cette lutte ne se mènera pas seule. À l'instar de ce qui est en train de se passer dans plusieurs États américains et certaines provinces canadiennes, des groupes de la société civile sont également engagés dans cette bataille.

Parce que nous refusons de vivre dans une société où le travail ne permet pas aux travailleurs et aux travailleuses de vivre une vie décente, nous vous invitons à joindre la lutte *Minimum 15\$*. Solidairement,

Daniel Boyer
Président

Serge Cadieux
Secrétaire général

1. IRIS. *Quel est le salaire viable? Calcul pour Montréal et Québec en 2015*. Note socio-économique, avril 2015.

PACTE FISCAL MUNICIPAL

SUITE DE LA UNE

S'il va de l'avant avec cette promesse, le gouvernement créerait un dangereux précédent qui rendrait nuls les droits liés à la négociation collective, notamment le droit de grève. Ce serait une brèche dans le Code du travail qui viendrait affaiblir tout l'édifice des relations de travail. Interrogée par le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), la professeure de droit du travail Laurence-Léa Fontaine (UQAM) a jugé que l'idée porterait « atteinte à la liberté d'association ». « On retire des mains des associations syndicales le pouvoir de négocier, c'est incompréhensible dans la société québécoise moderne », a-t-elle commenté.

La FTQ et le SCFP ont lancé une campagne d'information et de mobilisation sur le thème *D'égal à égal, c'est fondamental!* dans le but de rappeler que les droits liés à la négociation collective reposent sur l'équilibre entre les parties et qu'ils sont des droits fondamentaux, reconnus comme tels par la Cour suprême.

Le site www.egalegal.ca offre la possibilité de poser un geste concret, par exemple envoyer un courriel à son député provincial ou aider à faire circuler l'information sur les médias sociaux. Les sections locales du SCFP et les conseils régionaux de la FTQ s'organisent pour rencontrer les élus et élues de toutes les régions du Québec. Il est également demandé à tous les syndicats affiliés d'adopter une résolution (également disponible sur ce site Web). ■

TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE JUSTE, PROPRE ET DURABLE

La FTQ consulte

SUITE DE LA UNE

Par rapport au niveau de 1990, le gouvernement du Québec vise une réduction de 37,5% de ses émissions de GES d'ici 2030 et de 80 à 95% en 2050. Ces cibles demanderont une transformation en profondeur des milieux de travail et des emplois dans toutes les régions du Québec. Pourtant, le gouvernement libéral n'a fait l'annonce d'aucun plan réel pour la création, la sauvegarde et le maintien d'emplois de qualité.

Le gouvernement Couillard a de plus prouvé au cours des dernières années que la concertation ne fait pas partie de ses plans. Il appartient donc au milieu syndical de prendre les devants et de se réappropriier les lieux d'influence et de concertation – voire de les recréer. Les acteurs économiques, sociaux et environnementaux peuvent et doivent devenir des alliés pour permettre aux régions du Québec de faire face à ces défis, d'assurer une transition juste pour les travailleurs et les travailleuses et de lutter contre les inégalités. Préserver les emplois de qualité dans chacune des régions doit devenir une priorité.

C'est à cette réflexion que la FTQ vous invite à participer. Nous voulons entendre vos préoccupations, échanger sur vos réalités et travailler ensemble

à trouver des solutions. C'est aussi avec vous que nous voulons développer une argumentation forte qui permettra d'affirmer haut et fort que la FTQ est

un acteur incontournable et qu'il n'est pas possible de penser au développement des régions sans nous faire une place dans l'équation. ■



VERS UNE DÉCLARATION DE POLITIQUE

Lors de son prochain Congrès, la FTQ entend déposer une déclaration de politique sur les changements climatiques et la transition juste. Il appartient aux membres d'établir les grandes lignes de cette déclaration. À cet égard, nous vous proposons de participer à un exercice de réflexion, à partager vos préoccupations et à faire en sorte que cette déclaration de politique soit à l'image des 600 000 membres de la FTQ.

Pour en savoir davantage, communiquez avec Stéphane Hudon du service de l'éducation de la FTQ au 514 383-8017 ou avec votre conseil régional FTQ.

Pour suivre le débat : #laftqconsulte.

Agir syndicalement en développement local et régional

SUITE DE LA UNE

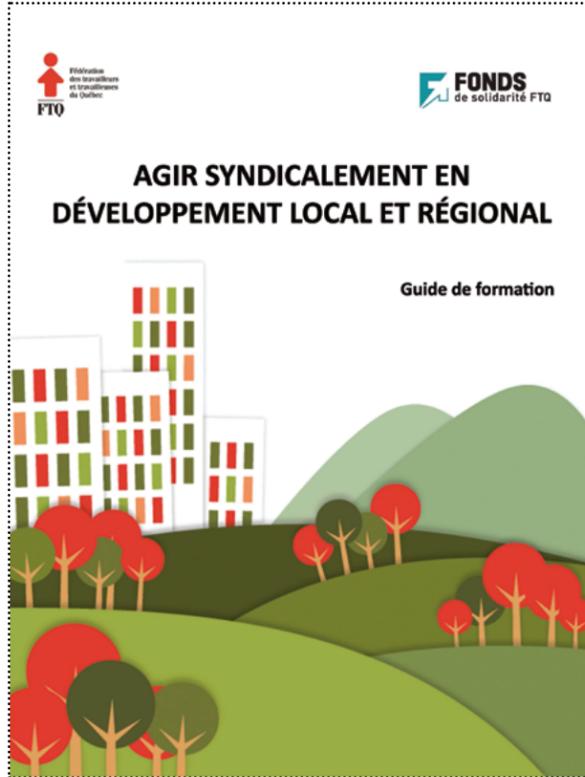
Dans la foulée des politiques d'austérité qui ont été mises en place depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement de Philippe Couillard et des coupes tous azimuts qui en ont découlé, les régions ont vu disparaître un grand nombre de lieux de concertation et de développement régional.

Plusieurs consœurs et confrères militaient activement au sein de ces organisations afin de participer au développement des régions, en respect des attentes et des valeurs de la population. Avec la disparition de ces lieux d'échange et d'influence, c'est tout un pan de notre action syndicale qui a disparu.

Le séminaire de la FTQ a été l'occasion pour les personnes militantes de

chacune des régions de réfléchir au rôle qu'elles veulent et peuvent jouer dans le contexte où le gouvernement a carrément laissé tomber les régions. Cette réflexion a permis de mettre en branle un plan d'action qui sera déployé région par région pour rétablir les concertations régionales et définir les actions à poser.

Les prochains mois permettront de constater les



impacts de ces gestes sur la vitalité des territoires québécois. C'est un dossier que la FTQ suivra de très près. Pour en savoir plus, communiquez avec Stéphane Hudon du service de l'éducation de la FTQ au 514 383-8017.

Une vidéo d'animation pour mieux comprendre l'engagement des syndicats pour favoriser le développement socio-économique de nos villes et de nos régions est aussi disponible: ftq.qc.ca/videos.

SEMAINE DE LA RELEVÉ SYNDICALE

Participez en grand nombre !

Pour une quatrième année se tiendra la *Semaine de la relève syndicale* du 11 au 15 avril 2016.

L'enjeu de cette semaine thématique est de préparer la relève syndicale aux enjeux sociaux, politiques et économiques actuels. De plus, cet événement permet aux nouveaux membres de se familiariser avec les structures syndicales et aide à l'intégration de ceux-ci, ce qui permet une meilleure participation dans les instances et une meilleure mobilisation face aux luttes à venir.



Plusieurs syndicats affiliés à la FTQ organiseront des activités d'intégration dans leurs structures. La FTQ prépare quelques activités, dont un 5 à 7 qui se tiendra à la mezzanine du Fonds de solidarité le 14 avril.

Nous vous invitons à y participer en très grand nombre pour qu'encore, cette année, cette *Semaine de la relève syndicale* soit un vif succès.

Pour en savoir plus, suivez le comité des jeunes de la FTQ sur Facebook ou consultez le site Web de la FTQ, onglet *Jeunes*.

SAISON 2016 - LNI

Vous êtes membre de la FTQ ? Profitez de prix préférentiels

La FTQ est fière de s'associer à la Ligue Nationale d'Improvisation (LNI), véritable fleuron culturel québécois, en parrainant, pour la saison 2016, l'équipe des Rouges et ainsi encourager une institution théâtrale originale qui mérite d'être soutenue pour tout ce qu'elle fait pour l'éveil à la culture, l'innovation théâtrale et le rayonnement du Québec.



Comment faire ?

Pour vous prévaloir du prix préférentiel de 20,50 \$, au lieu de 26,50 \$ par billet, appelez au 514 528-5430 et réservez votre place au nom de la FTQ. Vous pourrez vous prévaloir de votre rabais en récupérant vos billets sur place.

Depuis bientôt quarante ans, les spectacles de la LNI rejoignent annuellement plus de 2500 spectateurs et spectatrices. « Les valeurs d'entraide, de solidarité et d'engagement mises de l'avant par la LNI sont des valeurs qui rejoignent naturellement le mouvement syndical.

LES MATCHS ONT LIEU AU CLUB SODA À MONTRÉAL (1225, BOULEVARD SAINT-LAURENT) LES DIMANCHES ET LES LUNDIS, JUSQU'AU 6 JUIN. POUR CONNAÎTRE L'HORAIRE DÉTAILLÉ : www.lni.ca.

La FTQ est donc très heureuse de participer à consolider et à développer les activités de la LNI qui permettent, entre autres, d'inspirer une future génération d'artistes et d'initier les jeunes à la culture», affirme le président de la FTQ, Daniel Boyer.

AIR CANADA

SUITE DE LA UNE

Le 17 février, le gouvernement avait annoncé une entente secrète avec Air Canada. Or, ni la FTQ, qui représente plus de 21 000 travailleurs et travailleuses du secteur de l'aérospatiale, ni l'Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale (AIMTA), qui représente les spécialistes de la maintenance d'avions, n'ont été informées.

C'est pourtant l'AIMTA et la FTQ qui avaient demandé en 2012 au ministre de la Justice et procureur général du Québec d'engager, au nom de l'intérêt public, la bataille contre Air Canada pour que cette compagnie respecte la loi. Cette démarche avait été appuyée par l'unanimité des membres de l'Assemblée nationale le 21 mars 2012.

« Pour le développement de l'industrie aérospatiale, l'entretien des avions est une expertise importante. La construction des avions et leur entretien sont des compétences liées. Par exemple, personne n'imagine qu'on construise des automobiles sans avoir les garages pour les réparer. Or, l'aérospatiale est un secteur aussi important pour le Québec que l'est l'automobile pour l'Ontario. C'est pourquoi nous nous embarquons dans une lutte pour développer cette grappe industrielle et défendre chaque emploi. Montréal est la troisième capitale mondiale de l'aérospatiale après Toulouse et Seattle. C'est plus de 41 000 emplois répartis dans 235 entreprises qui brassent 2% du PIB du Québec », a fait valoir le vice-président de la FTQ et coordonnateur québécois de l'AIMTA, David Chartrand.

La FTQ n'acceptera pas de laisser aller des cen-

taines d'emplois en raison d'un mauvais marchandage du gouvernement Couillard. C'est pourquoi elle demande à la Cour supérieure de donner suite à sa propre décision du 4 février 2013, qui a été confirmée par l'unanimité des juges de la Cour d'appel le 3 novembre 2015 et qui condamnait l'attitude d'Air Canada dans le dossier d'Aveos. « Il s'agit d'une demande de justice élémen-

taire. La loi est claire, l'interprétation des tribunaux est claire, il doit bien exister une façon de faire respecter la justice dans ce pays ! Air Canada est un transporteur national, on s'attend à ce qu'il respecte nos lois, qu'il achète des avions canadiens sans faire de chantage et qu'il ait plus de respect pour les sacrifices consentis par ses milliers d'employés et employées au cours des dernières décennies », a conclu Serge Cadieux.

Les TUAC s'opposent à l'ouverture des Walmart jusqu'à 23 heures

Les sections locales au Québec du syndicat des Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC Canada) s'opposent à l'ouverture des Walmart jusqu'à 23 heures tous les jours pour la simple et bonne raison qu'il s'agit d'un commerce de détail et non d'un commerce d'alimentation. Pour être considéré comme étant un établissement d'alimentation, le commerce en question doit offrir principalement (51 % et plus de la superficie totale) et en tout temps des denrées alimentaires ou des boissons alcooliques. Or, Walmart ne répond pas à ce critère clairement stipulé dans la Loi sur les heures et les jours d'ouverture des commerces puisque la vaste majorité des produits vendus sont non alimentaires. À ce titre, il est considéré comme étant un commerce de détail.

« Permettre au détaillant Walmart d'ouvrir ses portes jusqu'à 23 heures tous les jours bouleverserait drastiquement l'équilibre entre les commerces de détail. Du coup, on assisterait à une concurrence déloyale de la part du géant américain face à Rona, à Réno Dépôt et les autres quincailliers, ainsi qu'envers tous les commerces de détail et même les centres commerciaux. Ce qui s'avère être contraire à l'esprit de la Loi », explique le président du conseil provincial des TUAC Québec et président des TUAC-500, Antonio Filato.

Une fois de plus, le géant américain tente d'imposer ses règles et de changer les lois en vigueur en sa faveur, et ce, sans égard aux conséquences que cela peut avoir sur les conditions de concurrence équitable entre les différents établissements commerciaux. Rappelons que les modifications réglementaires de la loi adoptées en 2008 ont fait l'objet d'un consensus entre le gouvernement, les commerces d'alimentation, les commerces de détail, les commerces d'accommodation (dépanneurs), les regroupements de consommateurs ainsi que les syndicats. Il importait pour toutes les parties de préserver la diversité et la vigueur de la structure commerciale du Québec.



LE TOUR DU MONDE... DE LA FTQ

Métier : chauffeur de taxi

Ils sont 22 000 pères et mères de famille à conduire plus de 8500 taxis à travers les 106 agglomérations de taxi que compte le Québec. Au cœur du cocktail de transport public de nos villes, ils luttent à l'heure actuelle contre une concurrence déloyale exercée par une multinationale étrangère. Portrait de Wilson Jean-Paul, chauffeur et propriétaire de taxi.

«Je suis arrivé au Québec en 1991 après une demande de parrainage de ma famille et suis devenu propriétaire de taxi trois ans plus tard», raconte Wilson Jean-Paul, membre du Regroupement des travailleurs autonomes Métallos (RTAM-Métallos).

«À Port-au-Prince, j'étais mécanicien. Ça a toujours été

ma passion. Mais ici, il me fallait mes cartes de compétence. Quand j'ai vu que plusieurs personnes autour de moi se procuraient des permis de taxi, ça m'a intéressé d'autant plus que je savais que mes connaissances en mécanique allaient m'aider.»

«Le travail avec le public a été une découverte pour moi.

On embarque dans des sujets, on débat, on nous fait souvent des confidences. Parfois, on reconforte des gens. C'est un travail honnête qui rend fonctionnel. On arrive à déga-ger ce qu'on pense à force de discuter tout en apprenant un tas de choses des autres.»

«Un jour, un client m'a dit que je devais être un homme heureux et riche parce que je suis toujours en contact avec des gens. Il avait raison: c'est une grande richesse de pouvoir voir autant de gens. Quand j'aurai 70 ans, il va falloir que je me trouve quelque chose pour continuer d'être en contact avec une multitude de gens.»

Wilson Jean-Paul milite depuis le début des années 2000 pour la défense des droits et des



intérêts des chauffeurs et propriétaires de taxis et limousines. Il tire une fierté de cet engagement soutenu. «On travaille fort et tout ce qu'on veut, c'est que le gouvernement soit derrière les travailleurs de taxi du Québec. On veut qu'il reconnaisse ce qu'on fait comme une profession. Et ça implique de faire du RTAM-Métallos une véritable association professionnelle pour que les travailleurs soient aussi défendus et entendus que les organisations patronales. Le 31 janvier dernier, nous étions près de 1000 chauffeurs au Collège de Maisonneuve à participer à une assemblée du RTAM. Un tel rassemblement ne s'était jamais vu depuis l'abolition des ligues du taxi.»

Le principal défi en ce moment est dans la lutte au transport illégal. «Je n'aurais jamais cru qu'une multinationale viendrait défier les lois du Québec comme Uber le fait à l'heure actuelle. Tant et aussi longtemps qu'on ne trouvera pas une solution à ce problème, l'avenir du taxi est incertain.»

Chauffeur et propriétaire de taxi depuis



22 ans, Wilson Jean-Paul reste un mécanicien dans l'âme. Chaque fois qu'il aborde une situation, il tient à avoir tous les outils. «Pour lutter contre une multinationale comme Uber, il nous fallait des outils puissants: une organisation forte capable de déposer des recours juridiques contre une multinationale.» Le RTAM-Métallos a déposé une injonction contre Uber et d'autres recours juridiques contre le gouvernement du Québec et Uber. «Si on continue, on va gagner. Il ne faut pas lâcher. Il faut être solidaire de notre lutte et ne

pas utiliser de transporteurs illégaux», conclut Wilson Jean-Paul. ■

Plus de 600 000 membres, c'est plusieurs milliers de corps d'emplois différents. Des hommes et des femmes qui travaillent dans des usines, des bureaux, des magasins, des entrepôts, des hôpitaux, sur des chantiers de construction, dans les airs, sur mer, les deux pieds sur terre.

Dans cette chronique, *Le Monde ouvrier* vous fait découvrir quelques-uns de ces métiers à travers des rencontres sur le terrain avec leurs artisans.



PHOTOS: JOCELYN DESJARDINS

TÉMOIGNAGE D'UN MEMBRE DU COMITÉ GLBT DE LA FTQ

«Qu'est-ce que les personnes gaies, lesbiennes, bisexuelles et transidentitaires veulent de plus?»

Voici la question qu'un participant m'a posée lors d'une récente formation syndicale sur les droits de la personne au travail: «Je ne comprends pas ce que les personnes LGBT peuvent vouloir de plus. Les lois les ont reconnues, elles peuvent se marier, adopter des enfants et on les voit partout! Pourquoi en faire tout un plat?»



SOPHIE LAPOINTE

vu mettre ma main sur celle de mon conjoint. Je me suis tout à coup rappelé toutes les fois où j'ai embrassé mon conjoint à l'aéroport alors qu'il revenait d'un voyage, où je célébrais son anniversaire dans un restaurant ou lorsque nous marchions main dans la main sur la plage. Toutes ces situations me rendent encore inconfortable, même

après vingt et un ans de vie commune!

Les choses changent, c'est vrai. L'attitude des nouvelles générations me remplit d'espoir. Mais y a-t-il encore du chemin à faire? Absolument! Et si on regarde ce qui se passe ailleurs dans le monde, on comprend qu'il ne nous reste qu'à nous relever les manches et à travailler ensemble. Les droits des personnes LGBT reculent dans plusieurs endroits sur la planète. On a plus que jamais besoin d'alliés pour poursuivre la bataille et nous assurer un milieu de travail et de vie équitable, sans discrimination, mais aussi agréable, favorisant l'épanouissement de tous les travailleurs et travailleuses.

C'est pourquoi le comité sur les droits GLBT de la FTQ vous invite à souligner la Journée internationale de la lutte contre l'homophobie le 17 mai prochain afin de sensibiliser vos membres à l'importance de se joindre à cette lutte. Pour en savoir plus: www.facebook.com/GLBTFTQ.

Solidairement, Benoit Lapointe ■

Une perception de plus en plus répandue

Il est vrai que nous sommes à des années-lumière, du moins dans ce coin du monde, de l'époque des arrestations policières et des dénonciations publiques qui pouvaient en un instant détruire des vies. J'ai cinquante ans et lorsque je me rappelle ma vie de jeune homme fraîchement arrivé à Montréal, alors qu'enfin je réalisais mon rêve de pouvoir vivre dans un environnement plus anonyme et m'épanouir sans subir les conséquences d'un scandale, je n'aurais jamais pu espérer connaître la liberté dont nous bénéficions aujourd'hui.

Cela dit, en prenant tout bonnement un café en compagnie de mon conjoint dans un quartier de l'ouest de la ville dernièrement, je me suis soudainement surpris à me sentir embarrassé lorsque j'ai réalisé qu'une dame assise derrière nous avec ses jeunes enfants s'est brusquement levée et a quitté le café après m'avoir

Fernand Daoust, bâtisseur de la FTQ

La mezzanine du Fonds de solidarité de la FTQ faisait salle comble le 3 mars dernier alors que se tenait le lancement du tome 2 de la biographie *Fernand Daoust, bâtisseur de la FTQ* écrite par André Leclerc, homme de plume et de convictions ayant fait carrière à la FTQ.

Sous la présidence d'honneur de l'ancien premier ministre Bernard Landry, famille, amis et amies, ainsi que plusieurs frères et sœurs d'armes sont venus rendre hommage à ce grand bâtisseur de la FTQ... et du Québec.

Extrait du discours d'André Leclerc

«En vers comptés ou en prose, vous parler de Fernand Daoust, c'est aussi parler du mouvement ouvrier québécois et plus spécifiquement de la FTQ, dont il fut l'un des grands bâtisseurs.

«Plus globalement, c'est vous parler du Québec, son pays toujours à naître. Fernand l'a découvert d'abord avec les yeux d'un enfant de la crise, dans le Faubourg de m'lasse. En parcourant les rues de Montréal d'est en ouest, l'adolescent curieux constatait que les riches et les pauvres, les exploités et les exploités ne parlaient pas la même langue.

plus syndical, plus juste, plus français et plus souverain. Un rêve auquel il a consacré et consacre toujours encore aujourd'hui tous ses efforts. C'est ce lien intime entre la vie d'un homme et l'histoire d'une société en construction que j'ai voulu évoquer le plus fidèlement possible dans la biographie de Fernand Daoust.

«Cette biographie je la dédie à tous ceux et celles qui, comme Fernand, posent chaque jour les pierres d'une cité plus libre et plus juste.»

Grâce à la contribution financière du Fonds de solidarité, une vidéo a été réalisée par Ferrisson pour présenter cet ouvrage essentiel à la compréhension de l'histoire sociale, politique et économique du Québec. Vous pouvez la visionner sur le site Web de la FTQ ou sur ferrisson.com. ■



Fernand Daoust

2. Bâtisseur de la FTQ, 1964-1993

André Leclerc
avec la contribution de Marc Comby



POLITIQUE GOUVERNEMENTALE SUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

Un sérieux coup de barre s'impose

La FTQ a participé, en janvier dernier, aux consultations gouvernementales sur l'actualisation de la politique gouvernementale sur l'égalité entre les femmes et les hommes et sur son futur plan d'action.

Des actions urgentes...

Dans le mémoire qu'elle a déposé, la FTQ réclame d'entrée de jeu la reconduction et le renforcement de cette politique gouvernementale adoptée en 2006. Pour la centrale, cela doit impérativement passer par un réinvestissement massif dans les services publics, les programmes sociaux et les autres mesures de soutien visant l'égalité pour les femmes.

La centrale rappelle notamment qu'après d'importants gains, les femmes du Québec ont essuyé recul après recul depuis les premières brèches dans le réseau des CPE en 2003 et, plus particulièrement, depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement de

Philippe Couillard en avril 2014. Contrairement à ce que le gouvernement prétend, la FTQ considère que les choix politiques sont loin d'être « neutres ». Elle cite en exemple les nombreuses coupes des dernières années dans les services de garde, les politiques d'emploi – intention d'abolir la *Stratégie d'intervention d'Emploi-Québec à l'égard de la main-d'œuvre féminine* –, le financement aux groupes de défense de droits pour les femmes et aux groupes spécialisés en main-d'œuvre féminine, le soutien pour la diversification des choix de carrière (suppression du volet régional de *Chapeau, les filles!*), les coupes en santé, en éducation et dans les services sociaux dont les emplois sont majoritairement occupés par des femmes, etc.

... et des engagements à respecter

Les femmes constituant plus de la moitié de la population du Québec et tout près de la moitié

de sa main-d'œuvre, la FTQ insiste aussi sur le devoir de l'État de promouvoir l'égalité entre les sexes, de la respecter et de la faire respecter partout, tel qu'il s'est engagé à le faire dans ses chartes et ses lois, ainsi que dans plusieurs traités internationaux.

À cet égard, il importe d'intensifier les efforts pour débusquer et éliminer toutes formes de discriminations envers les femmes, d'appliquer rigoureusement l'analyse différenciée selon les sexes lors de chaque politique, projet, programme, mesure du gouvernement, ainsi que dans les budgets qui les accompagnent.

La Politique gouvernementale sur l'égalité et ses plans d'action sont des leviers importants pour contribuer à l'atteinte de l'égalité entre les sexes... à condition qu'ils soient appuyés par des ressources humaines et financières adéquates et par une réelle volonté politique d'y travailler! ■

Les dépendances... trouver la sortie

C'est sur ce thème que se tenait, les 10 et 11 février dernier, la 28^e conférence annuelle des délégués sociaux et délégués sociaux (DS) du Conseil régional FTQ Montréal métropolitain.

Les 165 personnes présentes ont fait le plein d'informations et d'outils pour faciliter leur travail quotidien auprès de leurs confrères et consœurs et sont mieux équipées pour aider une personne souffrant de dépendance à s'en sortir.

C'est par des témoignages inspirants qu'il a notamment été question de dépendances au féminin et de dépendance affective avec de Line Cotton et Danie Gamache. Le comédien Mario Saint-Amand est quant à lui venu parler des drogues de performance en se confiant sur le rôle le plus important en carrière: celui de sa propre vie.

La parole aux DS

«Le mot ressourcement est le plus approprié. J'y ai vécu beaucoup de belles émotions en plus d'en apprendre encore et encore sur les dépendances avec des intervenants spécialisés et passionnés des maisons Péladeau. Les généreux témoignages en ont fait vibrer plus d'un dans l'assistance. Ces rencontres sont des lieux privilégiés pour se rappeler l'importance de notre rôle et réaliser que nous pouvons faire une différence pour nos confrères et consœurs. Cela nous permet aussi d'échanger entre nous sur nos pratiques et nos expériences: c'est très ressourçant. Merci à tous ceux et celles qui ont contribué à ce succès. Longue et heureuse vie à notre réseau d'entraide.»

— Brigitte Bergeron, coordonnatrice du réseau des DS au Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau-Chapais.

«Ces rencontres sont vraiment en phase avec le rôle que nous jouons comme DS. Les témoignages de gens ayant vécu des situations de souffrance sont

très touchants et inspirants, car cela nous prouve qu'il est possible de s'en sortir! Le silence complet qui régnait dans la salle témoigne d'ailleurs du succès de l'événement. Les femmes et les hommes présents ont vécu des moments émotionnels très intenses. Le choix d'avoir invité des intervenants du milieu était de mise. On a pu constater leur travail, leur implication et surtout le désir qu'ils ont de vouloir aider... toute une vocation! Bravo à toute l'équipe de nous avoir permis d'apprendre autant!»

— Jo-Ann Raymond, vice-présidente et responsable du réseau des DS au SEP-B-463

«J'ai trouvé les conférences très intéressantes. Elles vont sans aucun doute nous fournir de bons outils. Les témoignages émouvants nous permettent de mieux comprendre certains problèmes que nous sommes susceptibles de rencontrer au cours de notre carrière de délégué social. Les conférences étaient variées et bien livrées. Merci!»

— Cédric Desjardins, délégué social à l'AIMTA-712. ■



MARIE CÉLINE ROSE

Vibrant plaidoyer de la FTQ pour la francisation en entreprise

Dans le but de moderniser la Loi sur l'immigration au Québec qui date de 1968, le gouvernement a organisé une série de consultations auxquelles la FTQ a participé le 27 janvier dernier.

Le président de la FTQ, Daniel Boyer, a profité de l'occasion pour insister sur la nécessité de mettre sur pied des mesures favorisant

l'organisation des cours de français pendant les heures de travail en collaboration avec les organisations syndicales en place. Il a cité un

bon nombre d'exemples, notamment celui de l'Union des employés et employées de service, section locale 800 (UES-800), et celui du syndicat des Teamsters, où les cours de français ont permis à plusieurs centaines de personnes immigrantes d'apprendre la langue commune de leur société d'accueil.

Concernant la composition linguistique des nouveaux arrivants, la FTQ croit qu'il est essentiel pour la survie de la langue française de continuer à privilégier l'immigration francophone et à augmenter le niveau de connaissance du français des nouveaux arrivants au Québec.

Pour prendre connaissance du mémoire de la FTQ: ftq.qc.ca/centre-documentation. ■



RIMA CHAABAN

Un cours de français chez Peerless donné par le groupe Formation de base pour le développement de la main-d'œuvre (FBDM) avec lequel les syndicats affiliés de la FTQ travaillent depuis plusieurs années en francisation des entreprises.

Une plateforme politique pour concilier famille-travail-études

Le 14 février dernier, la Coalition en faveur de la conciliation famille-travail-études (CFTE) lançait une plateforme politique pour faire face aux nouveaux défis de la conciliation dans les milieux de travail et les établissements d'enseignement.

À cette occasion, la vice-présidente représentant les femmes de la FTQ, Louise Michaud, était accompagnée de travailleurs et travailleuses d'Air Canada (AIMTA) et de leurs enfants, ainsi que de la directrice du service de la condition féminine de la FTQ, Carole Gingras.

Les groupes membres de la Coalition, dont fait partie la FTQ, s'allient pour porter de façon solidaire la plateforme afin de faire avancer la CFTE un peu partout au Québec. C'est pour répondre aux réalités et aux bouleversements auxquels les travailleuses et travailleurs sont confrontés que des réponses collectives sont exigées.

La Coalition demande

au gouvernement d'adopter une loi-cadre obligeant les employeurs à réaliser une démarche avec les travailleuses et travailleurs afin de connaître leurs besoins. Cette loi devra déboucher sur des mesures concrètes qui répondent aux diverses problématiques soulevées. De plus, des modifications à la Loi sur les normes du travail (LNT) sont aussi

demandées. Elles portent sur le droit de connaître son horaire de travail à l'avance, l'amélioration des congés pour obligations parentales ou familiales et du nombre de semaines de vacances annuelles, le droit de refuser de faire des heures supplémentaires, etc.

La version électronique de la plateforme est disponible sur le site de la FTQ. ■

La Coalition représente près de deux millions de femmes et d'hommes. Elle se compose d'organisations syndicales et d'organismes communautaires, féministes et populaires.



PHOTOS CAROLE GINGRAS

Les régions se rassemblent pour les CPE!

Le 7 février dernier, partout au Québec, des parents, des éducatrices et des citoyens ont lancé un message clair au gouvernement: il faut annuler les compressions et réinvestir dans nos services de garde éducatifs de qualité. Organisés par l'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPPE), des rassemblements ont eu lieu simultanément dans plusieurs villes du Québec.

«Aux quatre coins du Québec, la population est mobilisée afin de dire haut et fort au gouvernement que nous ne le laisserons pas démanteler un réseau pour lequel nous sommes battus afin de garantir l'égalité des chances pour tous les enfants du Québec, peu importe leur statut socioéconomique», a rappelé le président de la FTQ, Daniel Boyer, qui a pris part au rassemblement de Montréal. ■



AQCPPE

Du 21 au 24 mars, la FTQ célèbre le français au travail

Tous les ans, au mois de mars, la FTQ organise la Semaine du français au travail dans le cadre de la Francofête. À cette occasion, elle propose aux syndicats de mettre à l'honneur l'importance de promouvoir l'usage du français dans nos milieux de travail.

Les 21 et 22 mars : la Foire du livre

Comme chaque année, la FTQ tiendra les 21 et 22 mars, sa Foire du livre au rez-de-chaussée de l'édifice du Fonds de solidarité FTQ situé au 545, boulevard Crémazie Est à Montréal.

Le produit des ventes sera versé en totalité à l'organisme Carrefour jeunesse emploi Saint-Laurent (CJE) dont la mission consiste à soutenir les jeunes adultes âgés de 16 à 35 ans dans leur démarche d'insertion socioprofessionnelle. L'organisme remettra ce montant sous forme de bourses à de jeunes rattracheurs scolaires.

Vous êtes invités à faire don de livres et à venir en acheter. Les principaux points de collecte sont situés au rez-de-chaussée des édifices du Fonds de solidarité et de la FTQ (545 et 565, boulevard Crémazie Est).

La FTQ offre gratuitement du matériel promotionnel (affiches, jeux linguistiques, napperons, aimantins, etc.) pour soutenir l'organisation d'activités dans les milieux de travail. Téléchargez le bon de commande : francisation.ftq.qc.ca/materiel-promotionnel.

À surveiller au service de la francisation

Le service de la francisation de la FTQ a comme

mission de soutenir l'action des membres des comités de francisation et de promouvoir l'usage du français au travail. Tout au long de l'année, il propose des activités de formation, d'information et de mobilisation pour répondre aux besoins des membres des comités de francisation pour qu'ils soient en mesure d'assumer adéquatement leurs rôles et leurs responsabilités selon les dispositions de la Charte de la langue française.

Voici un aperçu des principales activités du service pour les prochains mois.

Une formation revampée!

La formation sur le rôle et les fonctions des membres des comités de francisation a été revampée! Axée davantage sur l'action syndicale dans la démarche de francisation, elle vous permettra d'exercer votre rôle de membre du comité en toute connaissance de vos droits et de vos responsabilités.

Prochaine formation : 14 avril 2016.

L'anglais, c'est la langue des affaires!

Vous l'avez souvent entendu celle-là? Nous aussi! C'est pourquoi des travailleurs et travailleuses sont réunis pour développer un argumentaire en faveur du français au

travail qui déboulonne les mythes associés à la francisation. L'argumentaire sera disponible dès le début du mois d'avril sur le portail languedutravail.org ainsi qu'en version papier.

Communiquez avec le service de la francisation au 514 858-4410 pour vous procurer des exemplaires.

Une nouvelle campagne sectorielle

Vous souvenez-vous de la campagne de sensibilisation du secteur de l'automobile qui mettait en relation la santé et la sécurité du travail et la francisation?

C'est maintenant au tour des tables sectorielles des télécommunications et de l'aérospatiale de travailler conjointement à la création d'une nouvelle campagne de sensibilisation qui sera axée sur des enjeux propres aux entreprises de hautes technologies.

La campagne sera disponible sur le portail languedutravail.org et dans vos milieux de travail au mois de mai 2016.

Vidéo : Connaissez-vous le processus de francisation des entreprises?

Peut-être qu'il est temps de rafraîchir vos connaissances! Le service de la francisation a produit une courte vidéo sur le processus de francisation en partant de l'inscription de l'entreprise à l'Office québécois de la langue française (OQLF) jusqu'à l'obtention du certificat de francisation.

D'une durée de deux minutes, elle peut facilement être présentée lors de la prochaine réunion de votre comité de francisation. Et pourquoi ne pas l'intégrer sur le site Web de votre section locale?

Découvrez également les bons coups du comité de francisation de l'entreprise Telus pour qui le partenariat syndical et patronal a su faire avancer la francisation de l'entreprise : languedutravail.org/videos.

Pour connaître toutes les activités : francisation.ftq.qc.ca. ■

26^e SÉMINAIRE SUR LE DROIT DU TRAVAIL ET L'ARBITRAGE DE GRIEFS C'est le temps de vous inscrire!

C'est sur le thème *S'adapter aux nouvelles réalités* que se tiendra, les 17 et 18 mai 2016, au Sheraton Laval, le 26^e Séminaire sur le droit du travail et l'arbitrage de griefs de la FTQ.

Ce séminaire annuel se veut un lieu d'échanges, de ressourcement et de formation pour les personnes qui plaident les griefs en arbitrage ou qui s'intéressent à ce sujet. Il permet notamment aux plaideurs et plaideuses d'enrichir leur pratique en échangeant sur leurs expériences et en prenant connaissance de différents sujets d'actualité reliés à l'arbitrage et au droit du travail.

Cette année, le séminaire vous propose notamment une mise à jour des outils de recherche juridique

en droit avec M^e Pierre-Paul Lemyre de Lexum. M^e Danielle Lamy du SCFP et M^e Yves Morin du bureau Lamoureux Morin Lamoureux aborderont le dossier chaud de la restructuration des régimes du secteur municipal, ainsi que les contestations judiciaires en cours. Le séminaire sera également l'occasion de s'informer sur les derniers résultats des recherches des professeurs de l'UQÀM Rachel Cox (le harcèlement psychologique et les syndicats : des espaces pour le collectivisme?) et Dalia Gesualdi-Fecteau (délimiter le temps de travail : la légitimité des balises tracées par les normes minimales d'emploi).

Ce sera également l'occasion d'étudier et de discuter de l'évolution de

CETTE RENCONTRE PERMET D'ÉCHANGER SUR LES PRATIQUES LORS D'ARBITRAGE, D'Étudier LA JURISPRUDENCE ET LA DOCTRINE CONCERNANT LES PROBLÈMES AUXQUELS ON EST CONFRONTÉ RÉGULIÈREMENT EN DROIT DU TRAVAIL ET D'APPROFONDIR DES TECHNIQUES DE TRAVAIL POUR LA PRÉPARATION ET LE DÉROULEMENT DES AUDITIONS.

la situation concernant le harcèlement psychologique avec une experte en la matière, M^e Johanne Drolet du bureau Melançon, Marceau, Grenier et Sciortino. M^e Félix Martineau du bureau Roy Bélanger Dupras fera un survol des diverses décisions arbitrales importantes et des principaux jugements des tribunaux supérieurs rendus depuis le dernier séminaire.

Pour plus de renseignements ou pour vous inscrire : formation-syndicale.ftq.qc.ca/seminaire-sur-le-droit-du-travail-et-l-arbitrage-de-griefs-2016/. Faites vite, les places sont limitées! ■



ALCOOLISME, TOXICOMANIE ET AUTRES DÉPENDANCES

Où en sommes-nous dans la protection de nos membres?

Les problèmes de dépendance sont bien présents dans nos milieux de travail, comme dans l'ensemble de la société. Avant tout, ils sont l'expression de la détresse humaine, une détresse souvent liée au travail lui-même. Cette problématique a bien évolué depuis quelques décennies. Bien que l'alcoolisme et la toxicomanie demeurent les dépendances les plus fréquentes, on retrouve aujourd'hui sur le marché un large éventail de nouvelles dépendances.

Nos milieux de travail sont confrontés à de nouvelles réalités : consommation de cannabis à des fins thérapeutiques sous prescription médicale, surconsommation de médicaments légaux et consommation de drogues de performance. Nombre d'employeurs imposent unilatéralement des politiques «alcool et drogues», les ententes de dernière chance se multiplient et les tests de dépistage deviennent

monnaie courante alors que certaines couvertures d'assurance, négociées pour permettre la réhabilitation, ne suffisent plus pour payer la thérapie.

Nos réponses syndicales sont-elles suffisantes pour faire face à ces nouvelles problématiques? Aujourd'hui, bon nombre de conventions collectives comprennent des clauses de reconnaissance de la maladie, ce qui permet aux personnes en difficulté de ne pas subir de mesures discriminatoires ou de représailles de la part de l'employeur. Certaines conventions disposent de modalités d'assurance-salaire et d'assurance-maladie qui permettent la réhabilitation.

Pour actualiser le portrait de la situation et proposer des pistes d'action, le comité alcoolisme, toxicomanie et autres dépendances de la FTQ a décidé de mettre à jour son répertoire de clauses liées aux dépendances dans les conventions

collectives des syndicats affiliés à la FTQ. Il veillera également à colliger d'autres données telles que les politiques alcool et drogues existantes dans les milieux de travail, les conséquences des ententes de dernière chance, les griefs traités en lien aux problèmes de dépendances, les dernières jurisprudences en la matière, etc.

Appel à tous

Le comité lance un appel aux syndicats affiliés à la FTQ afin de pouvoir dresser un portrait réaliste de la situation. Plusieurs syndicats seront contactés au cours des prochains mois pour participer à cette collecte de renseignements. D'ici là, vous êtes invités à faire parvenir au comité toute information pertinente à Manon Fournier (mfournier@ftq.qc.ca) ou à Isabelle Coulombe (icoulombe@ftq.qc.ca) du service de l'éducation de la FTQ.

Merci de votre précieuse collaboration. ■



REMISE DU CHÈQUE CJE
L'an dernier, la Foire du livre a permis d'amasser un montant de 3500\$.



ISABELLE GAREAU

GUILAUME FOURNIER



À LA SOURCE

BULLETIN DE LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC (FTQ) / SUPPLÉMENT AU MONDE OUVRIER / FÉVRIER-MARS-AVRIL 2016

L'arrondissement Ahuntsic-Cartierville prend un virage sécuritaire et... vert !

Si vous habitez Montréal, vous les avez sûrement croisés dans votre quartier. Ils sont une soixantaine d'élagueurs et élagueuses à la Ville de Montréal, dont douze dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville où *Le Monde ouvrier* s'est rendu afin de faire un reportage sur une initiative qui a porté ses fruits en matière de prévention de la santé et de la sécurité du travail.

Les élagueurs travaillent à l'entretien des arbres et sont particulièrement affairés ces derniers temps à l'abattage des frênes pour limiter la propagation de l'agrile, un insecte ravageur introduit accidentellement par le commerce international dans les années 1990. Les élagueurs sont aux prises avec des types de blessures récurrentes bien spécifiques à la nature répétitive de leur travail et aux outils qu'ils doivent utiliser quotidiennement. On parle ici d'épicondylites, de tendinites, de problèmes

musculo-squelettiques, etc., dus notamment aux vibrations et au poids des scies, ainsi qu'aux mouvements répétitifs à accomplir.

Leur travail consiste principalement à l'élagage des arbres situés sur les domaines publics : les terres-pleins, les parcs ou les jardins afin d'assurer la meilleure conservation possible des arbres en les débarrassant des branches mortes, nuisibles ou dangereuses, ou en les abattant le cas échéant. Les demandes proviennent de la Ville ou encore de citoyens ou

citoyennes qui constatent des problèmes sur leur terrain.

Régler le problème à la source

L'idée a germé l'année dernière au comité de santé et de sécurité de la section locale 301 du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-301) à la suite de la visite d'un ergonomiste venu rencontrer les travailleurs et travailleuses pour discuter des problèmes qu'ils rencontraient et des blessures et accidents de travail les plus courants dans leur métier.

Le poids des scies avec lesquelles travaillent les élagueurs, au sol ou encore en grimpeant dans les arbres, a rapidement été identifié par l'ergonome comme une des principales sources de blessures et d'accidents. Le comité de santé et de sécurité avait déjà discuté de la possibilité d'utiliser des scies moins lourdes et moins polluantes et certains travailleurs avaient commencé à travailler avec des scies électriques pour une partie de leurs tâches qui se font au sol.

Le comité de santé et de sécurité du travail a donc poursuivi le travail auprès de l'employeur afin d'étendre cette pratique en fournissant aux travailleurs et travailleuses de nouvelles scies électriques avec batterie lithium-ion utilisables également en hauteur, lorsque les élagueurs doivent grimper dans les arbres.



Aujourd'hui, bien que l'on utilise encore les scies à essence pour plusieurs tâches quotidiennes, l'utilisation des scies électriques avec batterie dans l'arrondissement est chose courante.

«Aucun outil n'est parfait pour accomplir l'ensemble d'un travail, mais nous accomplissons aujourd'hui plus de 70% de l'élagage avec des scies électriques avec batterie. C'est un réel progrès qui a changé le quotidien de nos membres et amélioré de façon concrète la santé et la sécurité au travail tout en éliminant les dangers à la source ! Et nous sommes à l'aube de changements technologiques dans ce secteur. Il n'est pas du tout farfelu de penser que d'ici quelques années, d'autres modèles de scies électriques avec batterie permettront d'accomplir l'ensemble des tâches », explique le représentant en prévention au SCFP-301, Jean Désy.

Des gains importants en matière de santé et de sécurité

On croit souvent à tort que le métier d'élagueur fait partie de la catégorie des métiers «verts», mais avec les scies à essence, les travailleurs et travailleuses se retrouvent à respirer directement les gaz d'échappement émis par les moteurs.



Quant au bruit, non seulement les scies électriques avec batterie réduisent les dangers reliés aux niveaux des décibels, mais cela augmente nettement la qualité de la communication entre les travailleurs qui peuvent dorénavant s'entendre sans être obligés d'arrêter le moteur des scies.

Un autre aspect non négligeable est le fait que les élagueurs n'ont plus à redémarrer mécaniquement les moteurs plusieurs fois par jour, ce qui occasionnait une grande partie des blessures récurrentes aux épaules et aux bras. En effet, les scies électriques avec batterie ne nécessitent pas de redémarrage manuel et font beaucoup moins de vibrations.

Le travail est aussi beaucoup plus sécuritaire parce que, même si le travailleur oublie de mettre le frein d'arrêt, la scie électrique,

contrairement à celle à essence, s'arrête automatiquement.

Les avantages des scies électriques

- ▼ Moins polluantes;
- ▼ Plus sécuritaires;
- ▼ Moins bruyantes;
- ▼ Moins de vibrations;
- ▼ Ne nécessitent pas de mouvements répétitifs de démarrage.

On a ici un exemple parfait de l'adage populaire en santé et sécurité du travail qui est que la meilleure solution est de travailler conjointement, employeurs et syndicats, à réduire les dangers à la source*. Bravo à la section locale pour cette initiative qu'on souhaite bien exporter dans les autres arrondissements de la Ville de Montréal...

Merci à Jean Désy, représentant en prévention au SCFP-301, pour avoir rendu cette entrevue possible.

* La section locale tient à remercier Guy Verpaelt pour avoir cru en ce projet. ■



Deuxième rangée: Michelle Lapointe et Bryan Legresley. Première rangée: Sylvain Turcotte, Maxime Tremblay, Gilles Locas et Christian Blain.



28 avril Jour de commémoration des personnes décédées ou blessées au travail

Minute de silence, rassemblement devant l'Assemblée nationale, ...
Toute l'info sur ftq.qc.ca/28-avril

TRAVAILLEUSES DOMESTIQUES Une nouvelle étude qui tombe à point !

SUITE DE LA UNE

Cette nouvelle publication¹ tombe à point puisque le travail accompli par les aides familiales est en hausse dans le cadre de la mise en œuvre de politiques gouvernementales de soutien à domicile et familiale. De plus, le recours au travail domestique est souvent utilisé par les familles qui en ont les moyens comme stratégie pour répondre aux problèmes de conciliation travail-famille.

Un portrait des aides familiales et leurs droits

Le rapport met en évidence le manque d'informations précises sur le nombre de personnes qui font ce travail et les conditions de travail des différentes catégories d'aides familiales au Québec.

Il est difficile de chiffrer avec exactitude le nombre de femmes et d'hommes qui occupent la profession d'aide familiale. À l'échelle mondiale, on estime leur nombre entre 52,6 millions et 100 millions.²

Le rapport de recherche dresse un portrait des droits liés au travail et présente un état de la situation des aides familiales au Québec et au Canada en lien avec la Convention internationale 189 adoptée le 16 juin

La Convention internationale 189 de l'OIT reconnaît que les travailleuses domestiques, largement invisibles ou exclues de la normativité internationale et nationale, sont de véritables travailleuses et devraient bénéficier des mêmes droits que tout autre travailleur. Ces lacunes ont une incidence importante sur leur protection, sur leur capacité de bénéficier de conditions de travail décentes et sur leur possibilité de s'organiser pour défendre leurs droits.

2011 par l'Organisation internationale du travail (OIT) sur le travail décent pour les travailleuses et travailleurs domestiques.

La recherche a porté sur quatre provinces (Québec, Alberta, Colombie-Britannique et Ontario). Les droits liés au travail ont été analysés en fonction des normes minimales d'emploi, de santé et de sécurité du travail, d'indemnisation des lésions professionnelles, de liberté syndicale et de négociation collective.

Plusieurs constats se dégagent : la prédominance des femmes, le taux élevé d'emplois à temps partiel, les très bas salaires et la forte présence de travailleuses issues de l'immigration.

Le rapport confirme que le lieu de travail, l'identité de l'employeur, le statut d'emploi, la nature des tâches et le statut migratoire ont une incidence importante sur l'exercice des droits à un travail décent des aides familiales. Il permet de constater des écarts importants dans le traitement législatif des aides familiales avec les autres travailleuses et travailleurs, mais aussi avec des aides familiales qui font le même travail. À cet effet, des groupes de discussion ont réuni des travailleuses migrantes de l'AAFQ et des travailleuses et travailleurs syndiqués avec le Syndicat québécois des employées et employés de service, section locale 298 (SQEES-298), qui sont dans des entreprises d'économie sociale en aide domestique. Ils ont permis de valider les résultats de l'étude.

Une stratégie de mobilisation

Le gouvernement canadien et les gouvernements provinciaux savent qu'à plusieurs égards, la législation canadienne n'est pas conforme à la convention. Et c'est, entre autres, le cas du Québec.

Une série de pistes à considérer sont présentées pour en arriver à l'égalité de traitement pour ces travailleuses, notamment en matière d'immigration, de normes minimales d'emploi, de santé et de sécurité du travail, de liberté syndicale, etc.

Il ressort clairement de cette étude que la reconnaissance des droits passe par la solidarité et apparaît comme une stratégie nécessaire pour organiser une mobilisation nationale visant des changements aux lois du travail et la ratification de la convention au Canada. C'est un dossier que la FTQ suivra de très près au cours des prochains mois. ■



Au plan international et dans les lois du travail et de protection sociale, on utilise davantage l'expression « travailleuse domestique », laquelle reconnaît que ces femmes sont de véritables travailleuses à part entière.

Le terme « aide familiale » est privilégié au Québec à celui de travailleuse domestique, car il est plus englobant. Il se réfère à tout travail destiné à la garde des enfants, à l'assistance aux personnes en situation de handicap, atteint d'une maladie ou en perte d'autonomie et au travail ménager.

1. Pour consulter l'étude *Reconnaître le véritable statut de travailleuse aux aides familiales (travailleuses domestiques) : état des droits et mobilisation* : femmes.ftq.qc.ca.

2. Bureau international du Travail « Estimations mondiales et régionales concernant les travailleurs domestiques ». Travail domestique : Note 4, juin 2011, p.7



Les cours FTQ offerts en santé et sécurité du travail font peau neuve

C'est avec plaisir que le service de l'éducation de la FTQ vous offre une nouvelle série de cours en santé et sécurité du travail. La révision de tous les cahiers de formation était nécessaire à la suite des modifications apportées par la Loi regroupant la Commission de l'équité salariale, la Commission des normes du travail et la Commission de la santé et de la sécurité du travail et instituant le Tribunal administratif du travail.

La liste des cours de la FTQ subventionnés par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) demeure et comprend, entre autres, les titres suivants :

▼ *Introduction à la santé et sécurité du travail* (juridiction provinciale et fédérale)

- ▼ *Le travail syndical de prévention* (provincial)
- ▼ *Enquête d'accident*
- ▼ *Alerte aux décibels*
- ▼ *Reclamation à la CNESST*
- ▼ *Contestation à la CNESST*
- ▼ *Les femmes et la santé et sécurité du travail : Mythes et défis syndicaux*
- ▼ *Prévenir l'épuisement professionnel*
- ▼ *Le harcèlement psychologique : Prévention et indemnisation*

Seul le cours *Alerte aux décibels* demeure pour l'instant inchangé, mais il sera bientôt modifié plus en profondeur pour y inclure notamment les plus récentes données, statistiques et résultats de recherches dans le domaine du bruit en milieu de travail et de l'indemnisation de la surdité professionnelle.

Les formateurs et formatrices en santé et sécurité du travail des syndicats affiliés seront en mesure d'offrir les nouvelles formations sans nécessairement avoir à suivre des formations de perfectionnement sur le contenu, car les diverses modifications apportées aux cours, quoiqu'importantes en ce qui a trait au nouveau Tribunal administratif du travail et du SIMDUT, sont peu nombreuses. Comme à l'habitude, ceux et celles qui sont intéressés par les cours offerts doivent consulter les programmes d'éducation de leur syndicat ou de leur conseil régional FTQ ou communiquer avec le ou la responsable à l'éducation de leur syndicat. Ils seront en mesure de vous en dire davantage. ■

Soirée bénéfique vins et fromages

La Fondation Docteur Benoit Deshaies vous invite à sa traditionnelle soirée Vins et fromages qui aura lieu le mercredi 4 mai, au Centre Pierre-Charbonneau, situé au 3000, rue Viau à Montréal (métro Viau). Cet événement annuel s'inscrit dans la campagne de financement de la Fondation qui vient en aide à des personnes vivant sous le seuil de la pauvreté qui ont subi une lésion résultant d'un accident de travail ou d'une maladie professionnelle.

Venez en grand nombre !

Pour vous procurer des billets, contactez la Fondation au 514 303-3333 ou au 514 524-3637.



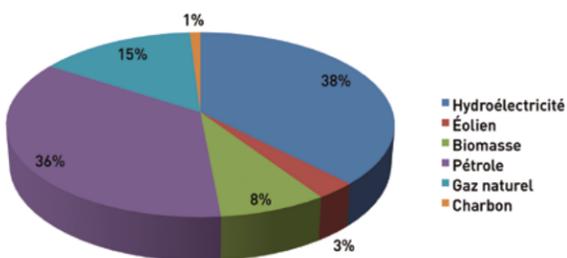
ÉNERGIES VERTES

Le Québec est béni des dieux!

C'est dans ces termes que le directeur général de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC), Robert Laplante, a conclu une session de formation sur les enjeux économiques devant des permanents du Syndicat des Métallos en janvier dernier.

«Les Québécois et les Québécoises ne sont pas conscients du potentiel énergétique du Québec. Nous n'avons pas besoin du pétrole. Nous sommes la société la mieux placée au monde pour nous affranchir des énergies fossiles. La moitié de notre production d'énergie est d'origine durable: 38% relèvent de l'hydroélectricité; 8%, de la biomasse et 3%, de l'éolien. Le potentiel de la biomasse, un substitut direct du mazout dans les chaudières industrielles, serait supérieur à celui des sables bitumineux», a-t-il expliqué d'entrée de jeu.

Nous disposons aussi d'un potentiel considérable en énergie éolienne et solaire: «Le Québec est l'Arabie saoudite du vent: son potentiel équivaut à trois fois la puissance installée d'Hydro-Québec.» Ces gisements éoliens se trouvent principalement dans le Nord, près des grands barrages hydroélectriques, ce qui favorise le transport. On peut aussi capter l'énergie solaire: placer des panneaux solaires sur 1% du territoire du Québec équivaudrait à la production actuelle d'Hydro-Québec.



Pourquoi s'affranchir du pétrole quand les prix sont à la baisse?

- ▼ Parce que le Québec ne produit pas de pétrole;
- ▼ Parce que le pétrole importé plombe notre balance commerciale et nous appauvrit;
- ▼ Parce que le pétrole est une source majeure de gaz à effet de serre (GES).

D'autres options possibles

Dans la foulée de la conférence de Paris sur le climat, nous devons modifier radicalement nos façons de produire et de consommer. Comme l'explique Robert Laplante: «Ces changements, ou bien tu les subis ou bien tu prends les devants! Si on ne fait rien, les pertes d'emplois seront encore plus brutales.»

Quel est donc le plan du Québec? Celui du gouvernement libéral vise à rapetisser la société québécoise ce qui augmente les inégalités. Le projet syndical propose notamment d'investir dans la capacité productive du Québec, dans la 2^e et 3^e transformation de nos ressources naturelles, dans l'électrification des transports collectifs, dans la reconversion industrielle, dans la rénovation de notre parc de logements et dans notre agriculture locale.

Nous disposons des outils financiers nécessaires comme la Caisse de dépôt et placement du Québec et le Fonds de solidarité FTQ. Il ne manque que la volonté politique! ■

FORUM SOCIAL MONDIAL À MONTRÉAL

Une première à ne pas manquer!

Du 9 au 14 août 2016, Montréal aura le privilège d'accueillir le Forum social mondial (FSM), une première dans un pays du Nord. Il se tiendra aux campus de l'UQAM et de l'université McGill, à la place Émilie-Gamelin et à la place des Festivals.

Le FSM a pour objectif de rassembler plusieurs dizaines de milliers de personnes provenant de groupes de la société civile, d'organisations et de mouvements sociaux qui souhaitent construire un monde durable et solidaire, où chaque personne

et chaque peuple a sa place et peut faire entendre sa voix. Il vise également à encourager la convergence des luttes et à bâtir une alliance stratégique large contre les politiques néolibérales et néoconservatrices dans le monde. Ce rendez-vous mondial des mouvements sociaux a réuni près de 60 000 personnes à Tunis en 2015 et en fera certainement autant à Montréal.

Une délégation de la FTQ participe activement à la préparation du FSM en organisant une série

d'ateliers sur les enjeux majeurs qui interpellent de près le mouvement syndical québécois et les organisations de la société civile mondiale.

Espace syndical dans le FSM

L'espace syndical réunit toutes les activités syndicales au FSM.

Il comprend:

1. Une structure d'accueil pour les délégations syndicales internationales;
2. Trois journées d'ateliers autogérés (10 au 12 août) avec une programmation syndicale;
3. Une assemblée de convergence et une grande conférence sur les principaux enjeux syndicaux;
4. Une soirée festive de réseautage pour les délégations syndicales.

Le FSM en bref...

Le FSM est un espace de débat démocratique, d'échange d'expériences et d'articulation de réseaux qui s'oppose au néolibéralisme. À la première rencontre mondiale en 2001 (Brésil), qui visait à offrir une tribune opposée au Forum économique mondial de Davos, a succédé un processus de construction de solutions de rechange aux politiques néolibérales qui se poursuit encore aujourd'hui.



Pour en savoir plus ou pour proposer un atelier seul ou en partenariat avec d'autres organisations, communiquez avec les responsables du dossier à la FTQ:

- ▼ Coordination: Patrick Rondeau, prondeau@ftq.qc.ca;
- ▼ Programmation/relations internationales: Denise Gagnon, dgagnon@ftq.qc.ca;
- ▼ Logistique: Yuriko Hattori, yhattori@ftq.qc.ca. ■

FRANCISATION ET INTÉGRATION DES IMMIGRANTS

Le Québec rate sa cible

SUITE DE LA UNE

Un récent rapport de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC) révèle que plus de 200 000 personnes immigrantes, soit 20% de l'ensemble de la population immigrée du Québec, ne parlaient toujours pas le français en 2011.

Parmi elles, plus de 111 000 sont arrivées après 1991, dont près de 43 000 entre 2006 et 2011. «De tels chiffres laissent voir que, contrairement à son objectif de consolider le caractère français du Québec, la politique d'immigration menée depuis au moins 25 ans et la défaillance des programmes de francisation contribuent largement à l'anglicisation de Montréal», a constaté le chargé de projet à l'IRÉC et auteur de l'étude, Jean Ferretti.

«Il est donc inexact de prétendre que la population immigrée anglicisée serait celle des contingents anciens. Les arrivées récentes contribuent de manière importante au recul du français. Le gouvernement du Québec a réduit la politique d'immigration à une question de volume en négligeant son impact sur l'équilibre linguistique», a précisé le chercheur.

Ce dernier a poursuivi en soulignant que la concentration à plus de 70% des personnes immigrantes sur l'île de Montréal et la baisse du poids démographique des francophones ne favorisent pas le contact avec la langue française et rendent plus difficile l'apprentissage du français par les personnes immigrantes, ce qui contribue à élargir le fossé entre un Montréal

de moins en moins francophone et le reste du Québec.

Plus de 40% ne s'inscrivent pas aux cours de francisation

Le rapport relève aussi que plus de 40% des personnes immigrantes déclarant ne pas connaître le français en arrivant au Québec ne s'inscrivent pas aux formations de francisation. Cette proportion est stable depuis 1991 et monte à plus de 50% pour certaines communautés. Le rapport révèle aussi le déclin marqué de la fréquentation des cours à temps complet qui passe de 13 230 personnes inscrites en 2010-2011 à 10 759 en 2014-2015. «Depuis 2011-2012, alors que le nombre d'immigrants ne connaissant pas le français est en augmentation, le financement des programmes de francisation diminue dans l'ensemble des ministères concernés par la

francisation. C'est d'autant moins justifiable que parallèlement, sur la période 2010-2012 à 2014-2015, le ministère de l'Immigration a retourné environ 70 millions de dollars de crédits autorisés au fonds consolidé», a révélé Jean Ferretti.

Une plus grande transparence

Le rapport demande une plus grande transparence dans la reddition de compte et estime que le ministère de l'Immigration devrait assumer une direction plus ferme dans la concertation des divers ministères et intervenants communautaires. «Les moyens sont dispersés, les objectifs sont peu précisés et les instruments de mesure des résultats sont trop souvent défectueux, quand ils existent», a conclu le chercheur de l'IRÉC.

Il est possible de télécharger le rapport de recherche *Le Québec rate sa cible. Les efforts du Québec en matière de francisation et d'intégration des immigrants: un portrait* sur le site de l'IRÉC au www.irec.net. ■



Solidarité avec les travailleurs étudiants!

Un important conflit de travail est en cours à l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Devant le faible empressement de la direction à négocier de bonne foi alors que la convention collective est échue depuis deux ans, les travailleuses et travailleurs étudiants de la section locale 10721 de l'AFPC ont été contraints de déclencher la grève le 7 décembre dernier. L'enjeu principal concerne l'obtention d'un plancher d'heures de travail.

«De 2007 à 2012, le nombre d'heures

travaillées a baissé d'environ 21% et tout porte à croire qu'en ces "temps austéritaires" la tendance se maintiendra sans une mesure protégeant nos heures travaillées», explique Éric Mallette, membre du comité de solidarité.

Le SÉTUE est un syndicat composé d'étudiants et d'étudiantes effectuant diverses tâches, telles que la correction, la recherche, le monitorat, l'accueil, le service au stationnement, etc. Ces derniers sont embauchés de manière contractuelle

pour des contrats à court terme, dont les heures ne sont pas assurées d'une session à l'autre. «En plus d'assurer un minimum de qualité de vie pour les travailleurs étudiants, le plancher d'heures permettrait d'assurer la qualité des services offerts aux étudiants», affirme Éric Mallette.

Après plus de trois mois de grève, le SÉTUE tient bon et continue la lutte, mais le conflit est lourd à porter pour les grévistes déjà précarisés. C'est pourquoi le SÉTUE

s'est doté d'un fonds de solidarité visant à fournir un panier alimentaire hebdomadaire à tout membre qui en fait la demande. Chaque semaine, une équipe de militants achète des denrées et récolte les aliments invendus de plusieurs marchands et épiciers.

Environ 170 personnes se prévalent de ce service, dont une vingtaine de membres ayant des enfants à charge. Pour assurer le maintien de cette ressource d'entraide,



Le SÉTUE a besoin de votre soutien. Toute contribution, financière ou alimentaire, serait des plus appréciées. Vous pouvez faire parvenir vos dons à l'attention du SÉTUE au bureau de l'AFPC situé au 5800, rue Saint-Denis, bureau 1104, Montréal (QC), H2S 3L5.

Vous pouvez également acheter des billets pour le spectacle-bénéfice qui aura lieu le 31 mars à La Vitrola: indiegogo.com (10\$ en pré-vente, 12\$ à la porte).

Pour en savoir plus, communiquez avec Éric Mallette au mallette.eric@gmail.com. ■

Une alliée indéfectible de la cause des femmes et des travailleurs immigrants !



PIERRE LAFAMME

Louise Mercier a commencé son implication syndicale en 1974 en tant que présidente de son exécutif local à l'UES-298 (aujourd'hui l'Union des employés et employées de service, section locale 800). En 2001, elle est embauchée comme coordonnatrice des activités et devient vice-présidente représentant les femmes à la FTQ en 2004.

Cette militante engagée et passionnée a embrassé plusieurs causes au cours de sa carrière de syndicaliste. Parmi ses chevaux de bataille, la défense des droits et des conditions de travail des femmes prendra une place importante, notamment par son implication dans l'épique lutte de l'équité salariale. Louise s'implique également dans la formation syndicale, en contribuant à la création du programme d'éducation de l'UES-800 et en y assurant la coordination.

Les travailleuses et travailleurs immigrants y trouveront une alliée de taille. C'est en effet sa volonté et sa persévérance qui ont permis le développement du programme de francisation de l'UES-800, pierre angulaire du travail syndical dans l'intégration des personnes immigrantes. Son implication a d'ailleurs été soulignée lors d'une soirée organisée par la FTQ sur le thème de *Femmes inspirantes*.

En reconnaissance de ses services, l'UES-800 a nommé Louise Mercier membre honoraire, devenant ainsi la première femme du syndicat à obtenir ce titre.

Cette femme de cœur tire sa révérence aujourd'hui pour prendre une retraite pleinement méritée. Merci, Louise et bonne retraite! ■

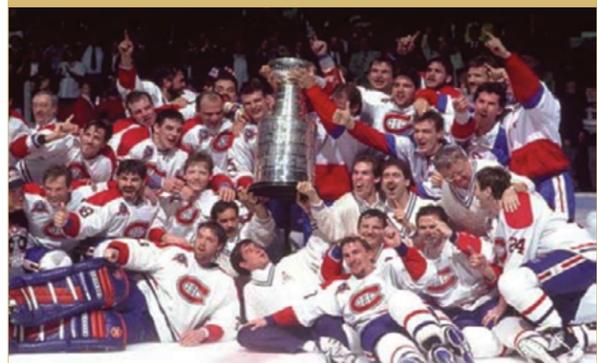
J'APPUIE LA CAMPAGNE remedeauxcoupures.cssante.com



La FTQ appuie la campagne pour une assurance médicaments 100% publique au Québec.
#remedeauxcoupures
remedeauxcoupures.cssante.com
@drjbarrette @cssante

CLIN D'ŒIL SUR L'HISTOIRE

Il y a 23 ans...



Le 9 juin 1993, les Canadiens gagnent 4 à 1 contre les Kings de Los Angeles. Le Forum est rempli à craquer et la Sainte-Flanelle remporte sa 24^e coupe Stanley!

À quand la 25^e? ■

ALAIN CROTEAU

Un mandat sous le signe de l'ouverture

Adjoint au directeur québécois du Syndicat des Métallos depuis septembre 2014, Alain Croteau a été nommé directeur par intérim en décembre dernier par le président international Leo Gerard. Il siègera donc au Bureau de la FTQ où il prend la relève de Daniel Roy, qui est allé relever de nouveaux défis au Fonds de solidarité FTQ depuis le 1^{er} janvier dernier.

Issu d'une section locale composée dans la grande région de Montréal, Alain Croteau a entamé sa carrière chez Mitchell Aerospace à Montréal en 1978 où il s'est



CLEMMENT ALLARD

rapidement impliqué comme délégué à la santé et à la sécurité. Son unité syndicale a rejoint les Métallos en 1983 et il a été élu vice-président de sa section locale une dizaine d'années plus tard. Nommé représentant syndical en 2003, il a été coordonnateur des

Métallos au bureau de Sept-Îles de 2010 à 2014. « C'est une grande fierté pour moi de servir comme directeur dans notre grande organisation », a fait valoir le nouveau directeur. D'entrée de jeu, il souhaite inscrire son mandat dans la continuité de celui de son prédécesseur.

Il voit également une nécessité d'ouvrir davantage son syndicat pour qu'il reflète mieux la réalité du monde du travail. « Il faut mieux représenter les immigrants, les autochtones, les femmes et les jeunes. Dans les années 1980, notre

syndicat s'est diversifié vers de nouveaux secteurs, dans les services, le manufacturier, l'hôtellerie, la restauration. C'était nécessaire. Cette ouverture s'impose de nouveau aujourd'hui », a souligné Alain Croteau.

Il sera secondé dans ses fonctions par son adjoint Dominic Lemieux, qui a lui aussi occupé le poste de coordonnateur des Métallos sur la Côte-Nord après avoir mené de grandes batailles dont celle du lockout chez Rio Tinto Alcan à Alma en 2012. Il provient de la section locale 6951 chez ArcelorMittal à Contrecoeur-Ouest. ■

Tournoi de golf FTQ au profit de Centraide

Pour une quatrième année consécutive, les conseils régionaux de la Montérégie vous invitent à leur tournoi-bénéfice au profit de Centraide Richelieu-Yamaska et Centraide Sud-Ouest. Rappelons que l'an dernier, 140 golfeurs et commanditaires ont permis d'engranger la somme record de 13000\$ remise à Centraide pour soutenir les quelque 110 organismes de la région. Compte tenu du contexte socio-économique actuel et des nombreuses coupes budgétaires subies par les organismes communautaires, le conseil espère cette année franchir le cap des 144 golfeurs.



Du nouveau en 2016

Cette nouvelle édition du tournoi « formule Vegas » se tient dans la belle région de Marieville, plus précisément au Club de golf de Saint-Césaire sur un parcours dessiné par le très réputé Graham Cooke.

Vendredi 23 septembre 2016
Départs à 12 h 30
140, chemin Saint-François à Saint-Césaire J0L 1T0

Inscription

Pour vous inscrire, rendez-vous sur monteregie.ftq.qc.ca. Pour en savoir plus, communiquez avec Serge Girard (450 926-6200 ou sgirard@ftq.qc.ca) ou Denis Besner (450 373-8727 ou dbesner3@gmail.com). ■

LES MOTS QU'IL FAUT

Donner des dents? Le peut-on vraiment?

« Il faut donner des dents à ce projet de loi! » Chaque langue a ses images et si l'anglais permet de *donner des dents* ou de *mettre des dents* à une loi, à une réglementation (*to give a law teeth* ou *to put teeth into the law*) ou encore de dire qu'une mesure a des dents ou, au contraire, déplorer qu'elle n'en ait pas (*to have teeth, to have no teeth*), le français ne peut se le permettre dans ces termes et l'exprimera autrement. Des équivalents? Renforcer, donner plus de pouvoir ou plus de poids à, rendre plus efficace, plus contraignant, plus sévère, plus ferme, souhaiter une réforme substantielle de. On peut également parler de mesures plus musclées ou, dans une phrase négative, déplorer l'impuissance, le manque de force d'une réglementation. ■

Les membres du syndicat Unifor mis en lockout chez Métaux GBL à Dolbeau-Mistassini



UNIFOR

C'est dans un geste-surprise que l'employeur Métaux GBL a mis ses travailleurs à la porte le 8 février dernier alors que des blocs de ciment barraient l'entrée au stationnement et que l'accès aux lieux de travail a été refusé aux membres du syndicat Unifor, section locale 2004.

Ce sont les heures supplémentaires qui sont au cœur du problème alors que l'employeur exige jusqu'à 10 heures supplémentaires obligatoires par semaine lorsque les carnets de commandes le justifient pour une semaine de

travail de 50 heures. Le syndicat avait présenté une offre afin de ramener ce seuil à 45 heures par semaine – soit 5 heures supplémentaires et rendre le temps supplémentaire volontaire la fin de semaine, ce qui a été rejeté du revers de la main par l'employeur.

Basé à Dolbeau-Mistassini, Métaux GBL emploie 12 membres d'Unifor qui fabriquent des structures en acier, dont des colonnes, des poutres, des poutrelles, des fermes, etc. Les membres bénéficient d'un grand soutien des membres de la FTQ de toute la région. ■

Campagne de lobby sur la colline du Parlement à Ottawa

Une équipe de militantes et militants d'Unifor-Québec s'est jointe à leurs collègues du Canada pour faire une tournée des différents ministères à Ottawa du 2 au 4 février dernier. Au total ce sont plus de 60 membres du syndicat qui ont visité 18 ministères, dont plusieurs ministres et hauts dirigeants dans les différents cabinets. « Notre objectif était de sensibiliser le gouvernement libéral de Justin Trudeau aux différents enjeux qui préoccupent les organisations syndicales et les membres d'Unifor », explique le directeur québécois d'Unifor, Renaud Gagné. D'un point de vue plus québécois, la question des fonds de travailleurs a été évoquée, de même que le cas Bombardier et l'accord de partenariat transpacifique (PTP) ont été soulevés. ■

CONFLITS FTQ AU 15 MARS 2016

EMPLOYEUR	VILLE	NOMBRE DE TRAVAILLEURS	SYNDICAT	DÉBUT DU CONFLIT
CENTRE DE DISTRIBUTION DE BRAULT ET MARTINEAU	MONTRÉAL	206	UNIFOR-145	2016-02-28 (LOCK-OUT)
DELASTEK	GRAND-MÈRE	49	UNIFOR-1209	2015-04-01 (GRÈVE)
GBL, FABRICATION MÉTALLIQUE (9027-8987 QUÉBEC INC.)	DOLBEAU-MISTASSINI	10	UNIFOR-2004Q	2016-02-08 (LOCK-OUT)
LAFARGE CANADA INC.	SAINT-CONSTANT	70	MÉTALLOS-6658	2016-02-06 (GRÈVE)
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL	MONTRÉAL	2272	SÉTUE (AFPC-QUÉBEC)	2015-12-07 (GRÈVE)

Nouveaux reculs du modèle québécois

La question des nouvelles conditions qui seront imposées aux personnes qui sont bénéficiaires de l'aide sociale a fait couler beaucoup d'encre. Le retour à des mesures coercitives et à des exigences déraisonnables a été condamné par à peu près toutes les forces progressistes au Québec, dont les centrales syndicales.

Alors même qu'une consultation publique sur la solidarité et l'inclusion sociale était en cours pour préparer le troisième plan d'action gouvernemental, ces changements prévus à l'aide sociale ont été inscrits dans le Projet de loi n° 70, Loi visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi.

Les réactions suscitées

par le volet de la loi modifiant l'aide sociale ont permis de passer sous silence les autres enjeux majeurs contenus dans le projet de loi. Parmi les plus importants, le désengagement du gouvernement envers les personnes en emploi en matière de formation de la main-d'œuvre. Déjà, lors du discours sur le budget, le gouvernement avait annoncé ses couleurs en informant que les obligations de la loi sur la formation ne s'appliqueraient plus qu'aux grandes entreprises, celles dont la masse salariale est supérieure à deux millions.

« C'est à une véritable déresponsabilisation de l'entreprise en matière de formation que nous assistons depuis quelques mois et le projet de loi n° 70 vient confirmer nos

pires craintes », a réagi le président de la FTQ, Daniel Boyer.

Le projet de loi n° 70 prévoit également des modifications importantes aux mandats et aux responsabilités de la Commission des partenaires du marché du travail ainsi que la disparition d'Emploi-Québec, un organisme pourtant indispensable chargé de mettre en application les mesures et les programmes en matière de main-d'œuvre. La structure de partenariat d'Emploi-Québec, à l'intérieur de laquelle plus de cent personnes représentent la FTQ aux niveaux national, sectoriel et régional, a pourtant fait ses preuves depuis 1998. Les changements annoncés visent à reléguer les partenaires à un rôle de consultation sur les grandes orientations et politiques, les rendant davantage au service du ministre que des personnes et des organismes qu'ils représentent.

Pour répondre d'une seule voix à ce projet de loi, les quatre grandes centrales syndicales (FTQ, CSD, CSN et CSQ) ont préparé un mémoire conjoint qu'ils ont présenté en commission parlementaire le 27 janvier 2016. Vous pouvez le consulter sur le site Web de la FTQ. ■



Daniel Boyer (FTQ), Louise Chabot (CSQ) et Jean Lortie (CSN)



JACQUES NADEAU

Une rencontre positive, mais on jugera l'arbre à ses fruits

Le 7 mars dernier, les représentantes du Collectif 8 mars ont rencontré la ministre responsable de la Condition féminine, Lise Thériault, pour lui faire part de leurs revendications et demander des engagements clairs de son gouvernement pour favoriser l'avancement et l'atteinte de l'égalité pour toutes les femmes.

« Nous avons senti une ouverture de la part de la ministre, mais nous restons inquiètes, notamment en ce qui concerne le dossier de l'avenir des services de garde éducatifs sur lequel elle ne s'est pas engagée malgré l'urgence d'agir », a d'entrée de jeu déclaré la porte-parole du Collectif 8 mars et présidente de la Fédération des femmes du Québec (FFQ), Mélanie Sarazin, au sortir de la rencontre.

Des revendications bien ciblées

Parmi les sujets abordés avec la ministre, les

représentantes du Collectif 8 mars ont réitéré l'urgence que le gouvernement applique, comme il s'était engagé à le faire, l'analyse différenciée selon les sexes (ADS). Celle-ci doit être appliquée rigoureusement à toutes les mesures et les politiques gouvernementales, évaluant également les impacts des mesures budgétaires et fiscales afin de pouvoir tenir compte des réalités différentes des hommes et des femmes. Le Collectif a aussi demandé au gouvernement de s'engager sans équivoque à maintenir intégralement la mesure de prévention Pour une maternité sans danger (PMSD) ou le retrait préventif pour la travailleuse enceinte, avec pleine protection.

Dans le dossier des services de garde éducatifs publics, qui subissent des coupes draconiennes depuis

2003, le Collectif a rappelé l'urgence de mettre fin à la modulation des tarifs de services de garde éducatifs afin de rétablir l'universalité et de cesser de privilégier le développement des garderies commerciales.

Les représentantes du Collectif 8 mars ont également profité de cette rencontre pour interpeller la ministre afin qu'elle joue un rôle de leadership auprès des femmes parlementaires et qu'elle organise une rencontre avec le Cercle des femmes parlementaires et les groupes de femmes sur la Politique d'égalité entre les femmes et les hommes.

Pour la vice-présidente représentant les femmes à la FTQ, Louise Michaud, cette rencontre est un pas dans la bonne direction, mais les femmes devront rester vigilantes et maintenir la pression, car aucun engagement concret clair n'a été pris. ■

CLÉMENT ALLARD

fondsftq.com

PLUS D'ARGENT DANS VOS POCHEs

Tout le crédit vous revient

BÉNÉFICIEZ D'ÉCONOMIES D'IMPÔT SUPPLÉMENTAIRES!

Vous savez comment fonctionne un REER : vous mettez de l'argent de côté et en échange vous obtenez une déduction d'impôt. Mais savez-vous pourquoi vous bénéficiez d'économies d'impôt supplémentaires lorsque vous épargnez dans votre REER au Fonds de solidarité FTQ ?

PARCE QUE LE FONDS A UNE MISSION UNIQUE : AIDER L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC.



1 800 567-FONDS (3663)

[f](#) [t](#) [v](#) FondsFTQ

Bienvenue à la FTQ

REQUÊTES EN ACCRÉDITATION / DÉCEMBRE 2015 À MARS 2016

- ▼ **SCFP** : Municipalité de Racine – Tous les établissements, Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie – Tous les établissements, Coopscollège d'Alma – Tous les établissements, Ville de Baie d'Urfé, Municipalité de la paroisse de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Forces policières Eeyou-Eenou.
- ▼ **UNIFOR** : Traitement Lebel Goodfellow inc. – Delson, Mercedes-Benz Montréal-Est (7162961 Canada inc.) – Montréal, Goodfellow inc. – Trois-Rivières, Autobus Bourassa Ltée – Saint-Valère, Mercier Industries en mécanique Ltée – Jonquière.
- ▼ **MÉTALLOS** : 9041-9268 Québec inc. Académie des Pompiers/Targe Risques management – Bécancour, 9137-6228 Québec Inc. opérant sous le nom de f.a. gesti-clean (division de globatech) – Bécancour, Regroupement des travailleurs autonomes Métallos (RtAM) – Montréal, Trimax Sécurité – Laval, Sécurité Intelli-Force (S.I.F.) inc. – établissement visé Gestion des Trois Pignons inc. à Montréal.
- ▼ **TUAC** : Enveloppe Laurentide inc. – Saint-Laurent, Groupe BMTC inc. (Brault & Martineau Jean-Talon).
- ▼ **TEAMSTERS** : Parmalat Canada inc. – Montréal, Immeubles RB Ltée – Montréal-Nord, Compagnie Ecolab – Laval, Librairie Martin inc. – Joliette, Autobus R. & M. inc. – Terrebonne, Corporation de Technologies GSC – Saint-Jean-sur-Richelieu.
- ▼ **AFPC** : Centre de recherche du Centre hospitalier de l'Université de Montréal – Tous les établissements, Société immobilière du Canada CLC limitée – Tous les établissements se trouvent sur le site du Vieux-Port de Montréal, Société du Vieux-Port de Montréal inc. – Tous les établissements se trouvent sur le site du Vieux-Port de Montréal.
- ▼ **SQEEs-298** : Résidence «Entre-Deux» – Trois-Rivières.
- ▼ **SEPB** : Caisse Desjardins de Mont-Joli-Est de La Mitis – Tous les établissements, Caisse Desjardins de Sainte-Foy – Tous les établissements.
- ▼ **UES-800** : Les Prémoulés Sagui – Joliette, Le Groupe Compass – Montréal.
- ▼ **FIPOE** : Conceptions M.G. inc. – Longueuil.
- ▼ **SPQ** : La Ville de Baie-Comeau – Tous les établissements étant utilisés comme poste ou caserne.

COUPON D'ABONNEMENT GRATUIT

Nom		Prénom	
Syndicat ou organisme		Section locale	
Adresse			
Ville		Province	Code postal
Employeur			
Téléphone Travail ()		Poste	Résidence ()
Courriel		Nombre d'exemplaires	

Faire parvenir à : Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)
565, boul. Crémazie Est, bureau 12100, Montréal (Québec) H2M 2W3